

RAPPORTS
ANNUELS

AG du 23 avril 2015

2014



JURA

Sommaire

Rapport moral 2015 **p.3**

Rapport d'activité 2014 **p.6**

Sommaire

Communication et Prévention	p. 7
Accompagnement des agriculteurs en difficulté	p. 11
Formations	p. 12
Expertise et défense collective	p. 13
Vie associative	p. 14
Réseau des partenaires (InPACT, SP Franche-Comté, MSA, Banques) ...	p.17
Association Nationale	p.19

Rapport financier 2014 **p. 20**

Compte de Résultat 2014	p. 20
Budget Prévisionnel 2015	p. 23

Rapport moral 2014

L'assemblée générale est le moment au cours duquel nous prenons du recul pour analyser l'activité d'une année tant au niveau de la vie de notre association que de l'environnement qui conditionne notre vie et notre activité.

Nous traversons actuellement dans notre pays **une période difficile**, remplie d'incertitudes, d'incompréhensions, de doutes. Et nous n'avons sans doute pas encore tout vu, tout connu.

Notre économie est fortement ralentie, le pouvoir d'achat des consommateurs ne cesse de baisser. Les agriculteurs, eux aussi vont subir de plus en plus **les effets de la mondialisation des marchés**.

Nous ne comprenons plus !

Quand allons-nous revenir à plus de logique et de bon sens ?

Nous sommes toujours dans la logique de la **diminution constante du nombre d'exploitations** et surtout du nombre de paysans. Les chiffres sont implacables ; La France a perdu plus de la moitié de ses exploitations en 25 ans mais la taille moyenne des fermes a bondi de 24% entre 2000 et 2010.

Le 1^{er} avril a sonné **la fin de l'outil de gestion du marché du lait**. Le quota, avec toutes les limites qu'il comptait, était une donnée stable autour de laquelle s'organisait le système économique et technique de nos exploitations. Même si la filière Comté, grâce à la rigueur de son organisation, a anticipé les risques courus par **cette libéralisation**, il convient aujourd'hui de chercher les équilibres collectifs et individuels dans un contexte de **forte concurrence** et de besoins individuels difficiles à maîtriser.

Avec la nouvelle PAC et la loi d'avenir, nous devons encore faire face à la somme des informations, **des réglementations administratives excessives, contradictoires et de plus en plus compliquées**. De nouvelles réglementations dont la priorité n'est pas de simplifier le travail des agriculteurs, mais bien **d'encadrer de manière de plus en plus stricte l'activité agricole**. Produire du lait, de la viande devient presque secondaire devant la multiplication des formulaires à remplir, des autorisations à demander, des justificatifs à fournir, et des précautions à prendre.

De plus en plus, **l'informatisation grandissante de notre environnement professionnel** et les outils de gestion nous soumettent à des objectifs de rentabilité chiffrés. Il semble bien que les diktats administratifs des fonctionnaires parisiens ou bruxellois ont succédé au bon sens paysan.

Et puis, comme les nouvelles technologies envahissent toute notre vie, une grande part du revenu des agriculteurs, primes et subventions, est conditionnée par la télédéclaration et des contrôles systématiques de plus en plus stressants.

L'accès aux informations, aux documents administratifs vont-ils donc devenir impossible sans connexion internet ?

La dématérialisation des pièces dans les services publics entraîne la condamnation puis la marginalisation d'une partie de la population.

Comment imaginer que l'outil informatique (tablette, Smartphone, logiciel de traitement de données...) soit la seule voie pour répondre aux enjeux actuels et futurs de l'agriculture ?

Il semble aujourd'hui **de plus en plus difficile d'associer systématiquement progrès technique et progrès social et ainsi de concilier un développement agricole qui mette au centre l'humain et les notions d'autonomie et de solidarité.**

Si les questions sont récurrentes en matière de développement agricole, elles s'inscrivent dans la tendance actuelle **du flou le plus total qui entoure la réforme de nos territoires.** Réforme qui se déroule à marche forcée sans concertation, ni débat, mais pas sans conséquences pour l'avenir de nos territoires ruraux et la survie du tissu associatif qui l'anime et le fait vivre.

Nous sommes en effet face à **une nouvelle doctrine du tout urbain.** *« L'espace rural n'est plus envisagé comme un espace de développement, il devient résiduel dans l'esprit des aménageurs qui ne reconnaissent plus son autonomie, son dynamisme et ses forces créatives. »* (Georges Gontcharoff membre de l'UNADEL*). Les compétences des nouveaux conseillers départementaux que nous venons d'élire ne sont pas encore définitives mais ce que nous savons c'est que le gâteau des finances publiques qui se réduisent chaque année devra être partagé par un plus grand nombre ; ce qui laisse craindre **des difficultés futures pour le soutien financier de nos associations** qui jouent un rôle essentiel à la cohésion sociale.

Le monde associatif mobilise des énergies, répond à des besoins. Il est aussi un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble. Mais bien qu'indispensable pour assurer ce développement harmonieux de notre société, il doit faire face à la diminution des soutiens extérieurs.

Et bien, face à ce tableau peu réjouissant, **notre association Solidarité Paysans Jura est plus que jamais attentive à vos préoccupations.** Notre savoir faire n'est plus à démontrer et toute l'équipe est solidaire face à cette montée en puissance de la complexification du fonctionnement de notre société, pour faire face avec vous tous aux nombreux défis à relever.

Parmi ceux-ci : **amener chacun à être acteur de son devenir, autonome,** autant que de possible.

Les bénévoles mettent toute leur énergie et leurs compétences au long des accompagnements, pour donner corps au projet de la personne et de la famille en consolidant le lien de l'exploitation et de la personne à son environnement ; conditions qui permettent alors d'optimiser les facteurs de production.

Alors que **le développement de l'agriculture tend à nous rendre de plus en plus dépendant,** nous nous efforçons de créer des espaces pour la réflexion grâce à des journées d'échange parce que c'est en associant nos idées à celles des autres qu'on arrivera à s'en sortir ensemble.

Nous savons que **l'adaptation au changement est un enjeu particulièrement important dans le contexte actuel marqué par un nombre d'incertitudes croissant,** avec son lot de réformes, mais il faut accepter que chacun avance à son rythme ; c'est dans cet objectif que nous participons activement aux côtés de la DDT pour permettre l'accès de tous aux nouveaux moyens mis en place pour la télédéclaration PAC et réduire les inégalités.

Notre société perd ses repères, **le système économique tend à exclure ceux qui ne sont pas suffisamment compétitifs,** mais nous n'acceptons pas de nous résigner. Même si certaines situations sont parfois difficiles

voire alarmantes nous voulons continuer à cultiver la solidarité dans le respect de l'histoire de vie et des choix de chacun.

Parce que **la solidarité n'est pas un vain mot** : elle produit des fruits : nous en avons cueillis quelques uns lors d'une belle journée ensoleillée de février.

La solidarité, nous la développons également grâce à l'activité des jardins du partage. Initiée par le conseil général et mise en œuvre par notre association, chaque année nous voyons germer de nouveaux jardins qui développent du lien social, la découverte du jardinage, l'acquisition de nouveaux savoir-faire pour des personnes exclues du monde du travail. Ceci dans un esprit de partage, de coopération et de solidarité et grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles et parrains.

Notre volonté demeure d'accompagner des hommes debout, de maintenir l'activité et l'outil de travail autant que possible et de proposer une défense individuelle face aux situations rencontrées.

Et c'est de notre volonté de maintenir le cap, avec tous ceux qui sont engagés sur cette voie et ils sont nombreux. C'est ainsi que petit à petit, sans bruit nous dessinons d'autres voies, celles **de la solidarité, du partage, du mieux vivre ensemble.**

Et je vous livre ces quelques phrases rapportées d'une de nos rencontres d'été et qui se complètent bien, me semble-t-il. Selon Emile Turckheim, philosophe : **« Pour qu'une société existe, il faut que ses membres éprouvent de la solidarité et qu'ils la fassent exister entre les hommes »**. Et ces recommandations de J B de Foucaud, président de l'association « Solidarités nouvelles face au chômage » : **« Il faut développer une culture de la résistance, du refus du fatalisme et prendre en compte le sort des plus faibles. »**

Marie-Andrée BESSON

Présidente



RESA 39
Maison des agriculteurs
455 rue du Colonel de Casteljau
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél/Fax : 03.84.24.95.11
jura@solidaritepaysans.org
www.solidaritepaysans.org

Rapport d'activité 2014

Communication et Prévention

Solidarité Paysans Jura intervient auprès des agriculteurs en difficulté à leur demande, et bien souvent sur des situations déjà fortement dégradées. Or nous constatons fréquemment que les problèmes, pris en amont, auraient pu être solutionnés plus aisément.

Aussi l'association s'est engagée de plus en plus dans une **démarche de prévention**. En communiquant sur notre action, **en nous faisant connaître** au plus grand nombre, en **témoignant** sur les difficultés du monde agricole et les solutions qui existent, nous nous adressons à quatre types de public :

- ⇒ **les agriculteurs**, en difficulté ou non, y compris les jeunes installés, avec un objectif de prévention et de connaissance du risque
- ⇒ **les acteurs du monde agricole**, susceptibles de détecter des difficultés, d'orienter des exploitants vers Solidarité Paysans Jura, d'accompagner les efforts de redressement des exploitations
- ⇒ **les citoyens**, agriculteurs ou non, que la notion de solidarité agricole interpelle, appelés à nous aider ponctuellement ou à rejoindre nos équipes.
- ⇒ **Les financeurs de notre action** sans qui notre action au service du bien commun ne pourrait pas avoir lieu dans les mêmes conditions, grâce à leur soutien nous assurons un salaire d'animation et le remboursement des frais des bénévoles.

Les résultats des efforts des années passées ont portés leurs fruits et la communication s'est orientée également vers les OPA et autres structures partenaires afin d'être soutenu pour avoir les moyens de continuer à répondre à toutes les demandes d'aide.

Partie COMMUNICATION

1/ CHANGEMENT DE DENOMINATION et nouvelle identité visuelle

a. RESA 39 devient Solidarité Paysans Jura

RESA 39 s'est renommé **Solidarité Paysans Jura** au moment de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 avril 2014. L'assemblée a validé les modifications statutaires et le changement de nom de l'association. Cette nouvelle dénomination renforce l'identité de l'association et souligne son appartenance au réseau national *Solidarité Paysans*, dont RESA 39 est membre depuis l'origine de la création de ce dernier. La force d'être en réseau apporte un appui à l'action en local par la mutualisation des moyens entre associations adhérentes à l'association nationale et permet, par la valorisation de l'ensemble des données collectées liées aux accompagnements, une analyse utile à chacun de ses membres en matière de défense collective des droits.

L'actuel logo, adopté par l'ensemble du réseau en septembre 2014, est:



RESA 39
Maison des agriculteurs
455 rue du Colonel de Casteljou
39000 LONS-LE-SAUNIER
Tél/Fax : 03.84.24.95.11
jura@solidaritepaysans.org
www.solidaritepaysans.org

Ce logo met **en avant le lien transversal** entre les 3 personnages (trait noir) qui symbolise l'élément essentiel de l'action du réseau : **La Solidarité**.

b. Site Internet

Le site national a fait peau neuve dans l'été 2014, faisant suite au travail mené sur l'image que renvoyait le réseau à ses partenaires et du besoin d'amélioration des outils de communication. Le souci d'une identité visuelle positive a abouti à la rénovation entière du site. Il héberge les pages Web locales du Jura. Cela a été l'occasion d'une mise à jour des actualités et informations mises en ligne grâce à l'implication d'une bénévole très douée dans ce domaine. A consulter pour en savoir plus : <http://www.solidaritepaysans.org/jura>

Il est noté que maintenant **des demandes d'aide parviennent grâce au site Internet**, qui permet à des gens qui n'avaient jamais entendu parler de l'association de trouver les coordonnées en quelques clics.

2/ Plaquettes

a. Nouvelle présentation aux agriculteurs en situation fragile

Une nouvelle maquette de la plaquette de présentation aux agriculteurs a été réalisée en juin. Il y a eu 2 tirages : 300 puis 500 exemplaires.

b. Plaquette destinée aux futurs bénévoles

Une plaquette a été créée par la Commission Communication pour expliquer ce que signifie être bénévole accompagnateur. Le but est de trouver de nouvelles bonnes volontés, indispensables pour pouvoir continuer à répondre à toutes les demandes. Elle est en cours de diffusion.

3/ Bulletins d'information et de liaison : Le Fil et La Feuille de Chou

Il y a actuellement 2 bulletins internes de liaison depuis fin 2013 : un relatant la vie associative autour de l'accompagnement des agriculteurs c'est **Le Fil de Solidarité Paysans Jura** et un retraçant les activités autour des Jardins du Partage c'est **La Feuille de Chou**.

Le contenu est rédigé par les bénévoles ; depuis fin 2013 la mise en forme a été revue pour un style plus coloré et gai.

2 numéros du Fil sont parus en 2014 (juin, décembre), diffusés largement à 350 exemplaires destinés aux adhérents, bénévoles et agriculteurs accompagnés, ainsi qu'à tous nos partenaires et sympathisants.

Partie PREVENTION

1/ Diffusion du Dossier « Expertise dans l'accompagnement des agriculteurs en situation difficile »

En 2013, la commission *Expertise et Développement* a rédigé ce document (40 pages) pour valoriser **l'expertise acquise en 22 ans d'existence** dans l'accompagnement des agriculteurs en situation difficile. Une première diffusion a été réalisée fin 2013, puis une seconde diffusion plus large au mois de juin. Une cinquantaine d'OPA et d'entreprises en lien avec les agriculteurs, partenaires reconnues de l'association ou pouvant potentiellement le devenir ont reçu ce document par courrier.

L'objectif poursuivi cette fois est une participation concrète en terme de moyens à l'action des bénévoles, que ce soit en terme d'aide matérielle par une collaboration sur le terrain ou un soutien financier.

2/ Intervention de prévention au CFPPA de Montmorot

Fin janvier 2014, 2 bénévoles de **Solidarité Paysans Jura** et un maraîcher sont intervenus devant les stagiaires du Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole pour la 2^{ème} année consécutive. Cette formation pour adultes offre aux futurs agriculteurs plusieurs options de spécialisation :

« maraîchage biologique », « plantes aromatiques et médicinales », « paysans-boulangers », « éleveurs caprins », « bovins viande ».

L'intervention a eu lieu devant une cinquantaine de personnes originaires de toute la France, dont la plupart souhaite pouvoir créer leur activité agricole. La présentation a porté d'une part sur l'association **Solidarité Paysans Jura** et le réseau national **Solidarité Paysans** ainsi que la façon dont est conduite l'action d'accompagnement. Mais l'objectif était aussi de faire connaître les signaux d'alerte qui indiquent des difficultés grandissantes et d'analyser l'origine des difficultés que peuvent rencontrer les agriculteurs. Pour appuyer le propos, un maraîcher l'a illustré très concrètement par son expérience. Son témoignage très vivant a marqué les étudiants.

Ces futurs agriculteurs seront donc plus avertis pour pouvoir détecter par eux-mêmes les signes d'un enchaînement des difficultés.

Note : le 6 février 2015 l'intervention a eu lieu pour la 3^{ème} année consécutive.

3/ Articles de presse et médias

8 articles sont parus dans les médias en 2014 :

- 1 article sur le mal-être en agriculture (janvier - Jura Agricole et Rural)
- 1 article suite à la création de Solidarité Paysans Franche-Comté (janvier- Le Progrès)
- 1 article suite au débat et témoignage lors de l'AG 2014 (mai-Jura Agricole et Rural)
- 4 articles liés à l'action Jardins du Partage
- 1 article de présentation (novembre-Juramag)

Par ailleurs dans un reportage télévisé diffusé sur France 2 a été filmé un accompagné du Jura en janvier. Une participation à l'émission radio *Aux échos d'Arbois* diffusé sur RCF, a eu lieu au printemps 2014.

4/ Journée Action Communication du 12 février 2015

Cette action entre dans le cadre d'une semaine commune au réseau national. En ce début d'année 2015, l'accent continue d'être mis sur la communication externe. Car cette communication permet d'une part de démontrer les réalités cachées des difficultés et de déculpabiliser les agriculteurs en situation fragile, qui trop souvent encore en viennent à des actes désespérés car trop isolés. Leur donner la parole participe à briser le sentiment d'échec ou d'impuissance. Et pour l'association qui a à cœur de donner les moyens à ses bénévoles de poursuivre leur action efficacement, en les formant à la relation d'aide, aux procédures juridiques, aux dossiers administratifs... etc. ; il est important de rappeler aux élus les résultats positifs obtenus et le besoin de soutien financier de leur part.

Extraits du communiqué de presse suite à la tenue de la journée :

12 février 2015 à Les Nans : **Pour des emplois agricoles de qualité et des territoires ruraux vivants**

« Le 12 février 2015, Solidarité Paysans Jura organisait une conférence de presse, suivie d'une visite de ferme dans le village de Les Nans, qui ne compte plus qu'un seul paysan maintenu dans son emploi grâce à l'accompagnement de Solidarité Paysans.

Maire de la commune, membres du conseil municipal, élus locaux, présidents de communautés de communes, partenaires de l'association et adhérents ont manifesté un grand intérêt à cette manifestation.

Les témoignages des personnes accompagnées et des responsables de l'association ont montré concrètement l'impact positif de l'action de Solidarité Paysans. Les élus n'ont pas manqué de souligner l'importance du dialogue rendu possible grâce à Solidarité Paysans pour permettre l'évolution des situations.

Une cinquantaine de personnes ont visité la ferme de Mr et Mme Moutenet producteurs de lait sous le soleil suivie d'un émouvant témoignage. *« On s'en est sorti grâce à eux. Les bénévoles ont su nous donner de bons conseils. Vous savez, quand on est seuls, on est pas écouté par l'administration. On a vu qu'on est plus fort ensemble. Solidarité paysans c'est notre deuxième famille »*

Le courage et l'abnégation de Mr et Mme Moutenet leur ont permis non seulement de garder leur emploi jusqu'à la retraite, mais ils ont pu transmettre leur outil de travail à leur fils Gérald qui a également bénéficié du soutien de Solidarité Paysans pour consolider son installation grâce à un retour dans la filière comté plus rémunératrice pour les producteurs de la région. Quant à Monsieur le maire il n'a pas manqué de souligner l'importance de garder un paysan et non un agriculteur dans son « pays » afin d'assurer l'entretien du paysage et d'éviter l'enfrichement.

(...)

Cet évènement s'inscrit dans le cadre du temps commun de mobilisation du réseau solidarité paysans. Cette mobilisation commune du 12 au 19 février vise à réaffirmer l'actualité et la pertinence des réponses apportées par Solidarité Paysans aux agriculteurs confrontés à des difficultés.

Cette journée a permis de montrer que l'accompagnement de Solidarité Paysans a un effet positif :

- pour les personnes accompagnées *« aujourd'hui on a plus peur de rencontrer les gens du village »*
- pour les partenaires économiques *« avec solidarité paysans ça a bien changé »*
- pour le maintien de territoires ruraux vivants grâce au maintien de l'emploi *« nous sommes les seuls agriculteurs dans le village, ils auraient pu faire un effort ».*

Parce que le réseau Solidarité Paysans dans lequel s'inscrit Solidarité Paysans Jura effectue un travail d'intérêt général, nous avons besoin d'un soutien fort des élus et des collectivités territoriales pour poursuivre notre action et répondre à l'augmentation et la complexification des demandes d'accompagnement. »

Suite à la conférence de presse, 3 beaux articles sont parus dans la presse jurassienne.

Conclusion

La communication a pris beaucoup de place dans la vie de l'association ces derniers mois. Il est important de réaliser qu'elle permet de réaliser un double objectif :

- faire connaître les difficultés pour pouvoir les prévenir et répondre à la mission de défense collective des droits des plus fragiles qui ne sont pas suffisamment reconnus pour être écoutés
- expliquer à ses partenaires pourquoi il est utile de donner à l'association les moyens d'exister

Accompagnement des agriculteurs en difficulté

Notre accompagnement auprès des agriculteurs en difficulté est mis en place à la demande des personnes, et pour les personnes : pour donner à celles-ci les moyens de trouver elles-mêmes des solutions, de prendre les décisions nécessaires pour faire face à leur situation délicate.

Au-delà de l'accompagnement humain, technique, administratif et juridique, nous réaffirmons l'importance des formations : formations pour les agriculteurs et pour les bénévoles.

1/ Les familles accompagnées

Durant 2014, nous avons accompagné **74 familles ou personnes sur la durée** (contre 72 en 2013, 56 en 2012 et 44 en 2011).

26 appels ou demandes de renseignements ont été reçus au bureau en 2014 dont 16 ont donné lieu à un premier entretien ou à un accompagnement.

2/ Appui aux procédures judiciaires

En 2014, **8 accompagnements** sont concernés par une **procédure collective** (redressement, liquidation judiciaire, saisie immobilière) ce qui est stable par-rapport à 2013. Nous travaillons en étroite collaboration avec les exploitants et le mandataire judiciaire afin de dédramatiser la procédure et de suivre les plans de redressement en cours. Nous intervenons également pour du conseil ponctuel par rapport à ces procédures.

De plus, **Solidarité Paysans Jura** poursuit son partenariat avec une avocate spécialisée en droit rural. Cette ressource vient compléter les compétences juridiques des bénévoles et de l'animatrice. Il y a eu 5 sollicitations en 2014 dans le cadre de cette convention.

Nous participons également aux journées du CDAD (Comité Départemental d'Accès au Droit), sous l'égide du Tribunal de Grande Instance qui reconnaît une compétence juridique proposée via l'association aux agriculteurs suivis en **procédure collective** (redressements et liquidations judiciaires).

3/ Création d'un Groupement d'Employeur Juridique

Solidarité Paysans Jura s'est investi avec une vingtaine d'autres associations régionales, départementales et nationale dans la création d'un nouvel outil d'appui juridique collectif. L'embauche d'un juriste expérimenté dans le droit rural et compétent dans la défense des agriculteurs n'est pas réalisable pour la plupart des associations individuellement par manque de moyens financiers. Grâce à un groupement d'employeur, chacune va pouvoir recourir au service d'un conseil juridique quand elle en a besoin en fonction de ses moyens.

L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 25 septembre 2014. Puis l'embauche effective s'est faite au 2 mars 2015. L'association s'est dotée d'une compétence supplémentaire pour répondre à la complexification des demandes d'accompagnement.

4/ Audit et suivi dans le cadre de la section Agridiff de la CDOA

Solidarité Paysans Jura réalise des diagnostics technico-économiques à la demande de la DDT (Direction Départementale des Territoires) ou des personnes en difficultés éligibles au dispositif AGRIDIFF. L'étude doit

permettre d'évaluer la viabilité et les pistes de redressement des exploitations à l'aide d'un prévisionnel économique sur 6 ans.

L'avis définitif est rendu par la CDOA AGRIDIFF (Commission Départementale d'Orientation Agricole), qui s'occupe également des avis pour les demandes de prises en charge des cotisations sociales MSA. Cette année, 3 audits ont été présentés et ont permis aux exploitations d'obtenir une prise en charge d'intérêts sur des prêts bancaires.

Formations

1/ Formation des bénévoles accompagnateurs : relecture de l'accompagnement

4 soirées par an, les bénévoles participent à une **réunion de suivi** : cette rencontre permet une relecture collective de certains cas d'accompagnement qui posent des questionnements identiques à tous. Elle permet de resituer le positionnement des accompagnateurs par-rapport à l'éthique qui vise non pas à assister l'accompagné mais à cheminer à son côté au travers des creux, bosses et autres sinuosités du chemin jusqu'à une meilleure route.

Les réunions sont supervisées par Bernard BENGHOZI, médiateur en relations humaines.

En 2014 elles se sont tenues les 23 avril, 2 juillet, 8 octobre et 9 décembre avec une forte participation des bénévoles accompagnateurs.

2/ Formation des agriculteurs accompagnés

Solidarité Paysans Jura a proposé 3 journées de formation s'adressant aux éleveurs laitiers.

a. Formation Qualité Lait

Le 20 novembre, 14 participants ont suivi une formation technique pointue mettant en évidence l'influence des pratiques en salle de traite sur la qualité du lait et la santé du troupeau. L'intervenant, technicien-conseil de Jura Conseil Elevage a su transmettre le message pour des éleveurs qui ont besoin d'avoir une production de qualité pour améliorer leur marge donc leur revenu.

b. Formation Gestion Bovins Lait

Il s'agit d'un cycle de 2 jours avec un groupe qui s'est constitué l'an passé. C'est grâce à son partenariat avec l'AFOCG que l'organisation matérielle de la formation «**Gestion Bovin lait**» s'est faite. Des adhérents de **Solidarité Paysans Jura** et de l'AFOCG ont participé.

1^{er} jour (27 novembre) : analyse des chiffres du dernier exercice comptable de chacun des participants (calcul du prix de revient, du prix d'équilibre, aide à la décision).

2^{ème} jour (15 décembre) : formation technique sur l'autonomie des systèmes herbagers.

Des échanges riches ont eu lieu entre les participants, qui ont permis de mettre en lumière comment les choix techniques influencent les revenus de l'exploitation.

Expertise et défense collective

Au-delà de l'accompagnement individuel et personnalisé que nous proposons aux familles, notre activité s'inscrit dans une démarche globale d'appui aux agriculteurs en difficulté. En adhérant au réseau Solidarité Paysans, qui regroupe des associations similaires à **Solidarité Paysans Jura** sur tout le territoire, nous participons à la mutualisation des données et des compétences, pour accompagner au mieux les exploitants. C'est également l'occasion de défendre les intérêts des agriculteurs en difficulté, auprès des décideurs.

1/ Campagne PAC 2014 et 2015

Solidarité Paysans Jura est membre du COmités de PILotage (dit COPIL) « Télédéclaration PAC » mis en place par la DDT lors du passage à la télé-déclaration. L'association a participé à 3 réunions du COPIL de la Télédéclaration PAC 2014 au printemps pour porter à la connaissance des partenaires les difficultés de ceux qui sont mal à l'aise avec l'outil informatique et qui n'ont pas forcément les moyens de payer un prestataire de service. Cela peut même les écarter parfois de l'accès aux aides qu'ils pourraient toucher normalement par une déclaration papier.

Fin 2014, un COPIL « Nouvelle PAC 2015 » s'est réuni pour préparer la campagne 2015 pleine de nouveautés et donc d'écueils à surmonter. A nouveau la vigilance des bénévoles a permis de proposer une assistance gratuite aux accompagnés qui ne sont pas en capacité de recourir à un service payant de télé-déclaration.

2/ Commissions agricoles

Solidarité Paysans Jura siège à 2 commissions agricoles où elle possède des mandats de vote et est reconnu à titre d'**expert**:

- la **CDOA** AGRIDIF pour les sections Agriculteurs en Difficulté et aides conjoncturelles,
- le **CIL** (Comité Interprofessionnel du Lait) pour l'étude des exploitations durablement Hors Normes pour le lait.

L'association a participé aux 2 sessions de la CDOA AGRIDIF de 2014, qui se réunit 2 à 3 par an, selon le nombre de demandes à examiner.

Le CIL, après une première réunion en janvier, a été suspendu et le nouveau système de gestion des exploitations « Hors-Normes » n'a plus de comité de recours dans le Jura. Ce système a été présenté en juillet aux membres de l'ancien comité jurassien et a fait l'objet d'un article dans le Fil en décembre, tant il est important de bien connaître son fonctionnement pour tout éleveur.

Vie associative

Solidarité Paysans Jura c'est avant tout une équipe soudée et active qui fait vivre l'association, par son engagement, sa mobilisation autour des accompagnements, et la construction d'une vie associative forte, au niveau du département comme au sein du réseau Solidarité Paysans.

1/ Vie statutaire

a. AGE 2014 : nouveau nom et statuts modifiés

Une réactualisation des statuts nécessaire est intervenue lors du vote en AGE le 10 avril 2014. Le conseil d'administration a proposé de clarifier son fonctionnement et simplifier sa composition. La répartition définie en 1996 n'est plus conforme à la composition effective de ses membres actuels. Ainsi la phrase

« L'Assemblée Générale élit chaque année un Conseil d'Administration de quinze personnes ou plus, un tiers au maximum pouvant être non agriculteurs (1/3 Organisations Professionnelles Agricoles, 1/3 agriculteurs, 1/3 non agriculteurs). »

est remplacée par :

« L'Assemblée Générale élit chaque année un Conseil d'Administration de quinze personnes maximum.

Les Organisation Professionnelles Agricoles (OPA) adhérentes peuvent être invitées à participer au Conseil d'Administration à titre consultatif.

Si une OPA le souhaite, elle peut proposer son représentant comme candidat au Conseil d'Administration lors de l'élection à l'Assemblée Générale. Le candidat devra être mandaté par un écrit de son organisation. Le nombre de ces représentants est limité à 3 membres»

b. Activité annuelle : synthèse

L'année a été très bien remplie au niveau du calendrier avec plus de 75 temps de rencontres ou réunions.

VIE ASSOCIATIVE					Réseau	
BUREAU	CA	EVENEMENTS	Commissions thématiques		Rencontre Partenaires/élus	
06/01	22/01	AGE et AG le 10/04	Commissions	20	Réunions SP FC	6
18/02	12/03	Foire solidaire 26/04	Communication	4	InPACT	6
02/04	07/05	Visite Jardins 25/06	Finances	4		
26/05	27/08	Pique-Nique le 20/07	Jardins du Partage	6	Autres réunions	
23/07	25/11		Salarié	5		
20/08			Groupe Ethique	1		
01/09			Accompagnement	6	MSA, Chambre	2
01/10			Réunions de suivi	4	Crédit Agricole	1
27/10					CIL	2
03/11			Formations AED	2	CFPPA BP REA	1
01/12					DRAAF (Pralim)	1
					Financeurs/élus	5
11	5	4		26	Autres réunions	3
					20	
Bureau +CA	16	Total Vie associative		46	Total Autres	32

2/ Vie de l'association

a. Evolution dans l'équipe

En 2014, l'association compte **71 adhérents**.

29 bénévoles réalisent des accompagnements en binôme. 2 nouvelles personnes ont rejoint l'équipe.

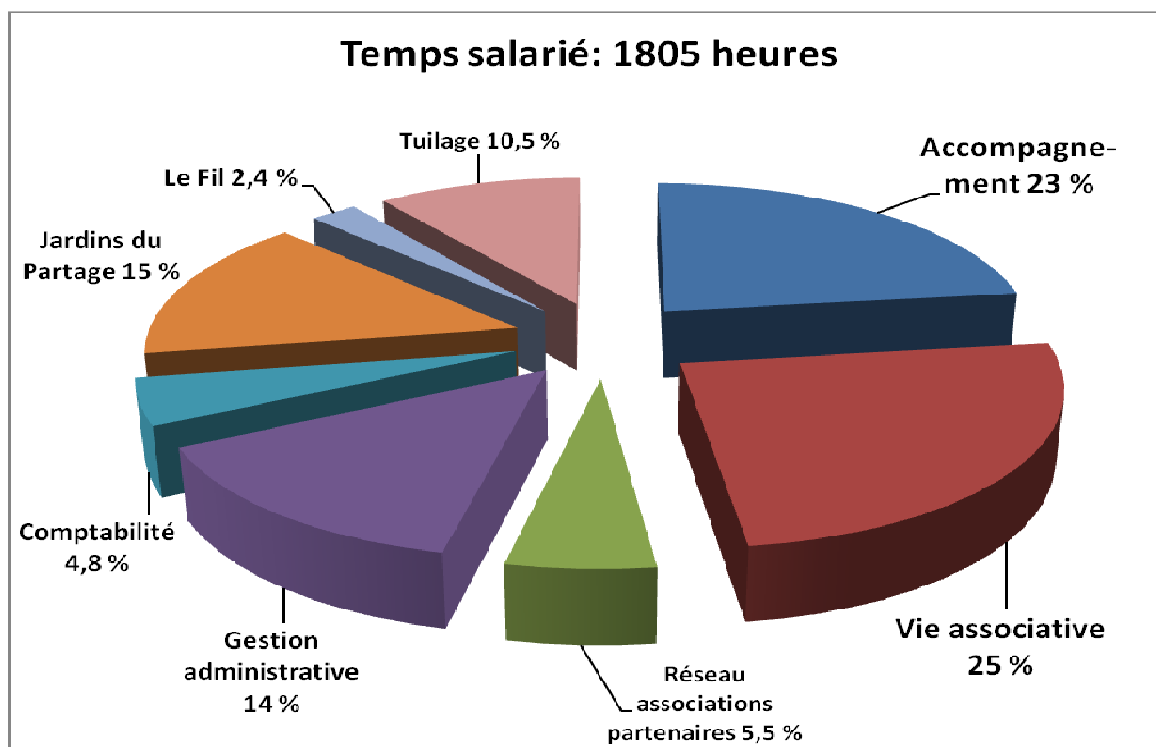
En 2014, l'équipe salariée a eu un changement d'animatrice dans l'été :

- Caroline ALTARE, animatrice à plein temps a quittée l'équipe le 31 août.

- Valérie ZIPPERT, animatrice à plein temps a rejoint l'équipe le 1^{er} juillet.

Le temps de travail salarié en 2014 est d'un total de 1805 heures (hors congés payés), réparti entre :

- Accompagnement (suivi de dossiers, appui aux bénévoles, formation des AED) : 415 heures soit 23 %
- Vie associative (CA, bureau, AG et AGE, commissions thématiques) : 451 heures soit 25 %
- Réseau associations partenaires (SP Franche-Comté, InPACT, national) : 99 heures soit 5,5 %
- Gestion administrative (subventions, coordination, déplacement...) : 255 heures soit 14 %
- Comptabilité : 86 heures soit 4,8 %
- les Jardins du Partage (administratif, commission dédiée) : 270 heures soit 15 %
- Le Fil : 2,4 %
- Transmission poste au changement de salariée : 186 heures soit 10,5 %



b. Temps conviviaux

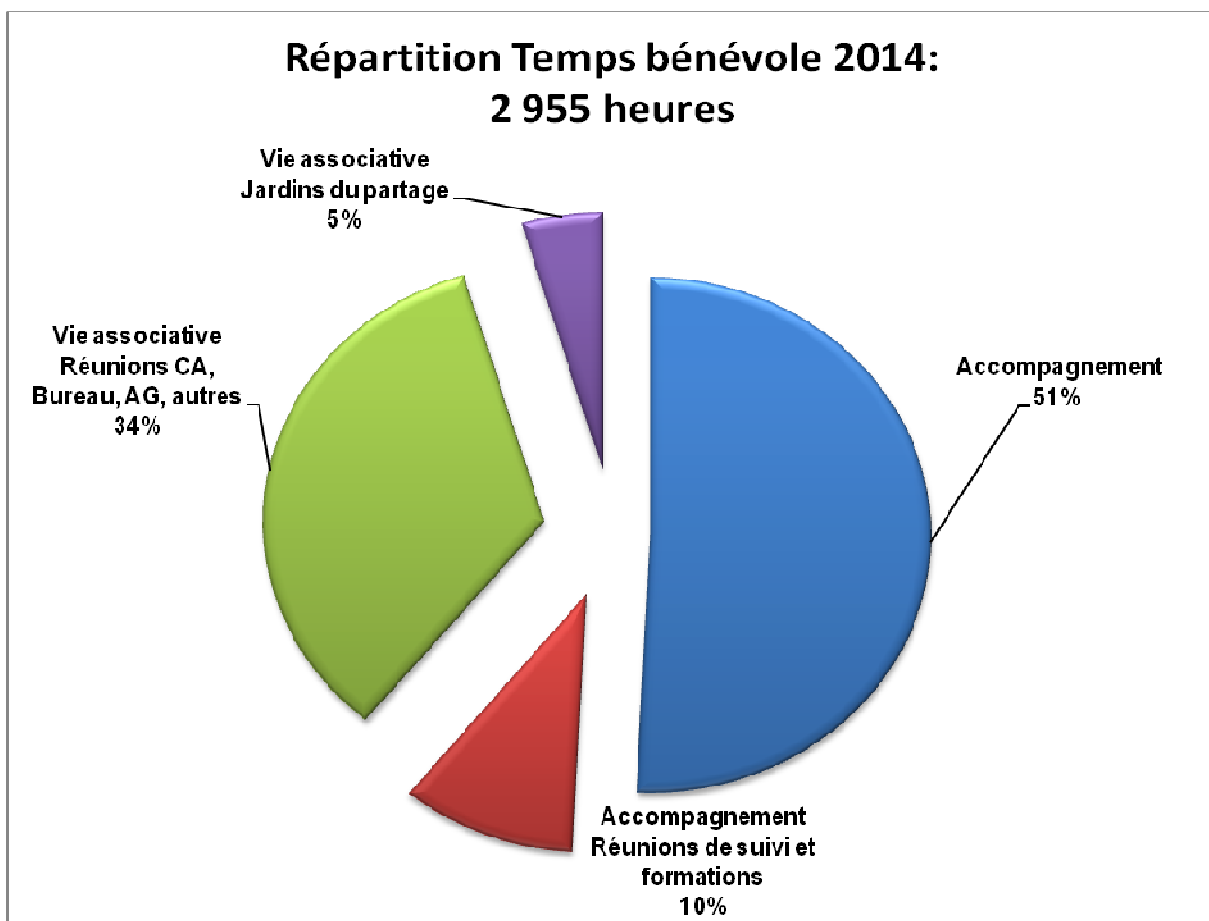
Le 26 avril s'est tenue à Savigna une foire solidaire qui a permis de vendre le matériel d'un apiculteur pour financer sa reconversion.

Le 20 juillet a eu lieu le pique-nique réunissant les adhérents de l'AFOCG et de Solidarité Paysans Jura. L'organisation matérielle a été portée cette année par la commission Communication de Solidarité Paysans Jura. Il a rassemblé une cinquantaine de personnes à la Bise, maison de vacances de l'association ADT-Quart-Monde.

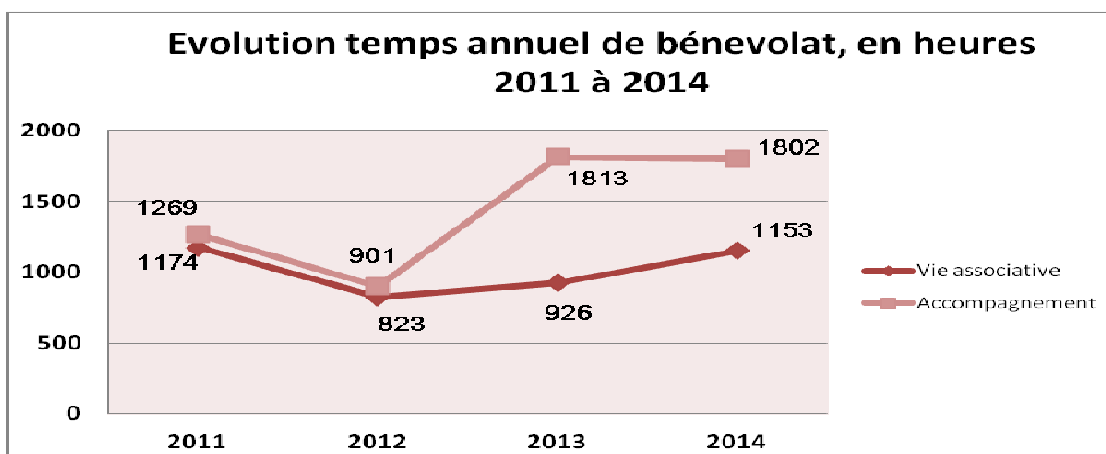
Le 17 janvier 2015 à Tourmont, la fondue jurassienne a été partagée entre les agriculteurs accompagnés et les bénévoles. Près de 50 personnes sont venues pour le plaisir d'un moment agréable à passer ensemble.

c. Moyens humains en temps et en déplacement au service de l'association

En 2014, le nombre d'heures comptabilisées par les bénévoles est de près de **3000 heures** soit en augmentation de 8 % par-rapport à 2013 et de 64 % par-rapport à 2012, à mettre en relation avec la forte vague de nouvelles demandes d'accompagnement survenues entre 2011 et 2013. Le nombre total de Km défrayé est de **32 795 km** dont 19 595 pour l'accompagnement et 13 200 pour la Vie associative.



Le temps dédié à l'accompagnement a doublé entre 2012 et 2013 et se maintient au même niveau en 2014 soit plus de 1800 heures.



Réseau et mobilisation des partenaires

Notre accompagnement se veut global : nous touchons aux champs du social, du technique, de l'économique... Nous sommes donc amenés à travailler avec l'ensemble des acteurs locaux en lien avec l'agriculture. Aussi avons-nous pour objectif de développer des partenariats avec ces différentes structures :

- sous la forme de collaborations plus ou moins étroites au cours de nos accompagnements, au cas par cas ou de manière plus générale
- sous la forme de partenariat financier : mobiliser de nouveaux partenaires nous permet d'assurer la pérennité de notre action auprès des agriculteurs en difficulté.

1/ InPACT Initiatives Pour Agriculture Citoyenne et Territoriale

Depuis juin 2012, sept associations (AFIP Bourgogne Franche-Comté, Terre de liens Bourgogne Franche-Comté, AFOCG, Accueil Paysan, le Serpolet, la MRJC et Solidarité Paysans Jura) ont décidé de **renforcer leur coopération** afin de conforter les actions de chacune et d'initier des démarches concertées, **répondant aux nombreux défis du développement durable de l'agriculture jurassienne**. En 2013 ce collectif a été reconnu par le Conseil Général qui a répondu favorablement à la demande de subvention déposée en commun. En 2014 la demande de subvention de 10 000 €, réparti entre les 7 membres, a été à nouveau accordée.

Le collectif s'est réuni **6 fois** en 2014. Les actions ont concerné la création des visuels et l'achat de matériel pour tenir un stand d'exposition. Un programme de formations a été constitué et un catalogue distribué dans les associations membres en septembre. Le collectif s'est également impliqué dans l'organisation de 2 soirées en novembre dans le cadre du Festival du Film *ALIMENTERRE*.

Le collectif a également rencontré les élus du syndicat des *Jeunes Agriculteurs* en fin d'année.

2/ Rencontre avec nos partenaires

a. Crédit Agricole

Le 27 février a eu lieu une rencontre des bénévoles avec M. Bastien MERCIER, responsable départemental du marché agricole. Ce qui a permis un échange constructif pour savoir à quel interlocuteur s'adresser quand un dossier ne trouve pas réponses dans l'agence locale et pour développer des liens plus étroits de collaboration à l'avenir.

b. Mutualité Sociale Agricole Franche-Comté

- **3 février** : Rencontre annuelle avec les travailleurs sociaux et Mme Pierrot chargée de mission à la Direction Solidarité, Territoire, Action sanitaire et sociale

Durant l'année, les échanges ont porté principalement sur la convention 2015 nous liant avec le service des prestations sociales de la MSA pour les accompagnements de personnes bénéficiaires du RSA.

Deux rendez-vous ont eu lieu dans ce cadre : le 4 avril avec Mme Pierrot et le 20 novembre les administrateurs ont rencontré le directeur-adjoint, ses collaboratrices Mmes Pierrot et Philippe ainsi que Mme RIGAUD Présidente de la Commission Professionnelle Aides Sociales et Sanitaires.

c. Conseil Général

Les représentants de l'association ont rencontré les élus du Conseil Général, qui est actuellement notre principal financeur de l'action de Solidarité Paysans Jura.

15 septembre : Mr Faivre-Pierret, vice-président en charge des actions de développement social local

24 septembre : Mr Perny, président et Mr. Outrey, vice-président en charge de l'agriculture

d. Autres sollicitations

- **23 juin** : Participation à une réunion-débat sur l'Agenda 21 organisée par le Conseil Général

Les administrateurs ont également répondu à l'invitation du syndicat mixte de l'agglomération de Lons dans le cadre d'une réflexion sur le SCOT lédonien (Schéma de Cohérence Territorial) autour des enjeux liés à l'agriculture. Un bénévole a été présent aux 2 réunions les 14 octobre et 4 novembre

3/ Solidarité Paysans Franche –Comté

Le Conseil d'administration de **Solidarité Paysans Franche-Comté** s'est réuni 3 fois en 2014, et 2 rencontres des bureaux des 2 associations membres ont eu lieu à l'automne. La réunion qui s'est tenue le 3 octobre avait pour objet d'élaborer une communication commune vers les partenaires régionaux qui travaillent avec le Doubs et le Jura.

Une rencontre le 12 juin à Besançon, au Conseil Régional avec les vice-présidents Denis SOMMER (chargé de l'Economie Sociale et Solidaire) et Sophie FONQUERNIE (Agriculture) a permis de faire connaître le projet de l'association.

Association nationale Solidarité Paysans

Le réseau national Solidarité Paysans vit parce que chaque association s'y mobilise. Il nous permet de développer des outils et des compétences précieuses. Depuis avril 2011, Gérard Aymonier, administrateur à Solidarité Paysans Jura, est aussi vice-président au conseil d'administration du réseau national.

1/ Communication

Un travail de longue haleine sur les outils de communication externe mené par les 2 salariées, les administrateurs nationaux et des nombreux autres participants en région, bénévoles ou salariés, ont permis de réactualiser le site Internet et de revoir le logo. Dans la suite logique, un groupe de travail sur l'élaboration d'une maquette de plaquette de présentation s'est constitué.

En interne, les documents mis en ligne sur l'Extranet constituent une bibliothèque qui facilite la recherche d'informations juridiques ou administratives pour tous les membres.

Les 2 forums en ligne, **ANIMATION** et **ACCOMPAGNEMENT**, sont toujours très actifs et contribuent à l'enrichissement de tous par les échanges d'informations ou le partage de situations particulières.

2/ Création de Solidarité Paysans Bourgogne

Au mois d'avril, grâce au soutien actif des bénévoles du Jura, des salariées du national et d'un administrateur national référent, **Solidarité Paysans Bourgogne** a vu le jour. Les départements couverts par les bénévoles sont essentiellement la Côte-d'Or et l'Yonne.

3/ Agenda

Les rendez-vous de 2014 auxquelles Solidarité Paysans Jura s'est rendu, ont été :

- **26 mars** : participation à l'assemblée générale de Solidarité Paysan
- **27 mars** : rencontre *Etre animateur à Solidarité Paysans*
- **29 juillet** : réunion de préparation à la constitution du Groupement Employeur Juridique
- **25 septembre** : Assemblée constitutive du Groupement d'Employeur
- **30 septembre** : formation juridique *Réforme des procédures collectives*

Rapport financier 2014

Depuis 2007, l'association dispose d'une comptabilité réalisée sur l'année civile, selon le plan comptable des associations. Elle est adhérente au CEGAR (centre de comptabilité agréé), qui suit la comptabilité, réalise les fiches de paye et les déclarations de cotisations sociales MSA.

L'Assemblée Générale doit approuver les résultats comptables de l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2014.

Compte de résultat

1/ BILAN au 31 décembre 2014

ACTIF					PASSIF		
	Libellé	2014	2013		Libellé	2014	2013
208	Autres immobilisation incorporelles	330	330	101	Fonds associatifs	26 671	26 671
2808	<i>amortissement immob. Incorporelles</i>	-330	-330	11	Report à nouveau	12 307	12 587
2183	matériel bureau et informatique	1017	1017	12	Résultat exercice	-5 690	-281
28183	<i>amortissement immob. Bureau informatique</i>	-1017	-1017		TOTAL CAPITAUX PROPRES	33 287	38 977
271	titres immobilisés	1422	1422	194	Fonds dédiés/subv.	0	5323
	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1422	1422	421	Fournisseurs	4 101	4 918
4487	Produits à recevoir subventions	13439	14200	431	Personnel rémunérations dues	1 488	1 705
4687	Débiteurs divers, produits à recevoir	100	4521	44713	Sécurité sociale	2 969	3 231
50	Valeurs mobilières de placement	22565	37608	4686	Formation professionnelle		
51	Banque	9514	2584		Frais bénévoles dûs	5 494	6 179
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	45617	58912		TOTAL DETTES	14 053	16 033
486	Charges constatées avance	300			Produits perçus d'avance		
	TOTAL ACTIF	47040	60334		TOTAL PASSIF	47 340	60 334

Actif

4487 : subventions ou prestations de service 2014 qui seront perçues en 2015

50 : argent disponible sur le livret bleu

51 : argent sur le compte courant

Passif

421 : Factures de fournisseurs 2014 payées en 2015

431 : Salaire et frais salarié de décembre 2014

44713 : cotisations MSA 4ème trimestre

4686 : Frais bénévoles du 2ème semestre

2/ Présentation détaillé des comptes Charges/Produits

Les produits sont globalement en baisse de **8 339 €**, et les charges ont sensiblement diminué de **2 929 €**.

Le budget **réalisé** est de **80 005 €**.

	COMPTE CHARGES	2014	2013		COMPTE PRODUITS	2014	2013
60	Achats	1 648	3 406	70	Prestations de service	5 216	9 156
6021	fourniture jardin	246					
6064	fournitures administratives	1 351	3 178	706	Prestations de services (formations, vivea et opcalim)	1 200	5 088
6068	autre matériel et fournitures	52	228	706	Divers	341	617
61	Services extérieurs	4 558	3 925	706	Suivis et audits	3 675	3 450
6132	locations immobilières + maintenance	3 470	3 129	74	Subventions d'exploitation	59 800	69 980
6152	Entretien jardin	230	0		<i>Etat :</i>		
616	primes assurances	234	278		CDVA	0	1 500
6181	documentation générale	296	343		<i>Région(s) :</i>		
6185	Frais de colloques	328	175		Conseil Régional + DRAAF	0	12 800
62	Autres Services extérieurs	38 213	32 651		<i>Département(s) :</i>		
621	personnel extérieur	14 883	10 743		Conseil Général	26 200	26 150
6224	rémunération formateurs + inpact	2 957	3 768		Subvention jardins du partage	20 000	15 300
6226	honoraires compta	1 422	916				
6226	honoraires autres	310			Chambre d'Agriculture	8 005	8 000
623	communication	2 186			<i>Organismes sociaux :</i>		
6238	divers pourboires dons	1 000	216		MSA Franche-Comté	3 795	3 880
62513	déplacements jardins	1 813	1 519				
62511	déplacements salariés	569	1 975		<i>Autres organismes</i>	1 800	2 350
62512	déplacements bénévoles	9 912	9 187				
6257	réceptions	144	748				
626	frais postaux maint, chambre	1 700	1 878	75	Autres produits de gestion courante	3 608	2 922
6262	télécom	504	754	756	Cotisations	1 105	1 268
627	services bancaires	34	48	7585	Dons particuliers + autres	2 501	1 654
6282	cotisations associations	780	900	758	Produits divers de gestion	2	0
63	contributions formation + modif statut	239	130	76	Produits financiers	298	597
64	Charges de personnel	35 218	37 494	77	Produits exceptionnels		
6411	salaires	26 884	28 366	772	Produits sur exercice antérieur	70	
6451	cotisations MSA	8 334	9 128	7756	Produits de cession d'immobilisation financière		
67	Charges exceptionnelles	127	5	7811	Reprise engagement subv	5 323	
6894	Engag. / subv. À réaliser	0	5 323				
	TOTAL DES CHARGES	80 005	82 934		TOTAL DES PRODUITS	74 315	82 654
86	Emploi des contributions volontaires en nature			87	Contributions volontaires en nature		
861	mise à disposition de biens			870	Bénévolat	28 025	25 761
864	personnel Bénévole	28 025	25 761	875	Dons en nature		
	TOTAL DES CHARGES	108 030			TOTAL DES PRODUITS	102 304	
	Résultat bénéficiaire				Résultat déficitaire	-5 690	-280

3/ Analyse du compte de résultat

Les produits sont globalement en baisse de **8 339 €**, et les charges ont sensiblement diminué de **2 929 €**.

a. Prestations et financements d'actions

Par-rapport à 2013, une diminution de 3 940 € est constatée. Des arriérés de prestations de 2012 régularisées en 2013 (rentrée exceptionnelle de 1050 €), la diminution de temps salarié de 1,25 ETP durant 5 mois en 2013 à 1 ETP en 2014 et le changement d'animatrice dans l'été expliquent en partie cette différence.

b. Subventions

Baisse de 10 180 € due en partie de à 2 financeurs publics de moins en 2014: le CDVA (fonds de formation des bénévoles) et le Conseil Régional.

Le Conseil Général maintient son financement sur les 2 actions Agriculture et Sociale soit 46 200 € en 2014.

La Chambre d'Agriculture et la MSA ont maintenu leur participation au même niveau qu'en 2013.

Une diminution de 550 € des autres organismes partenaires est constatée. Ceux qui ont maintenu ou augmenté leur soutien sont le Crédit Mutuel, Groupama, Jura Bétail et l'entreprise LABELYS.

c. Cotisations et dons : + 686 € par-rapport à l'an passé

Un don exceptionnel de 500 € d'une association sympathisante est à relever.

d. Evolution des Charges

✓ *Services extérieurs*: ils restent stables.

✓ *Autres Services extérieurs*

L'activité est en hausse sur les Jardins du partage et sur la partie Communication. Ce qui explique la différence de 6 189 €. Les frais de déplacements des bénévoles sont stables, proche de 10 000 €.

✓ *Charges de personnel*

La rémunération brute est en légère baisse de 1082 €, du fait du passage à 1,46 ETP à 1,17 ETP entre 2013 et 2014. Il est à noter qu'une hausse des salaires a été actée en juillet 2013, ce qui explique la stabilité du montant de ce poste malgré la baisse de temps salarié.

Conclusion

La trésorerie disponible permet d'absorber le résultat déficitaire.

Budget prévisionnel 2015

CHARGES			2015	Dont JDP	PRODUITS			2015	Dont JDP
60 Achats			1 800,00 €		70 Prestations de services		3 500,00 €		
6064	fournitures administratives (copies chambre?)		1 400,00 €	150,00 €	706	Prestation de services (DDT, OPCALIM, SP FC)	3 500,00 €		
6068	autre matériel et fournitures		400,00 €	200,00 €	74 Subventions d'exploitation		74 050,00 €	22 500,00 €	
61 Services extérieurs			4 150,00 €		<i>Etat :</i>				
6132	locations immobilières		3 200,00 €	300,00 €		FDVA formation des bénévoles	2 500,00 €		
6135	locations mobilières		350,00 €		<i>Région(s) :</i>				
616	primes assurances		250,00 €	29,00 €					
6181	documentation générale frais formation		350,00 €		<i>Département(s) :</i>				
62 Autres Services extérieurs			45 540,00 €			Conseil Général - fonctionnement et InpACT	25 400,00 €		
621	personnel extérieur (JDP, Juridique)		21 000,00 €	15 000,00 €		Conseil Général - Jardins du Partage	22 500,00 €	22 500,00 €	
6224	rémunération formateurs		2 800,00 €			Chambre d'Agriculture	8 000,00 €		
6226	honoraires comptabilité, paie		1 500,00 €	150,00 €	<i>Organismes sociaux :</i>				
623	Publicité (plaquettes, Le Fil, La Feuille de Chou)		2 300,00 €	1 000,00 €		MSA Franche-Comté	2 000,00 €		
62511	déplacements salariés, stagiaires		2 400,00 €	400,00 €	<i>Autres organismes partenaires</i>				
62512	déplacements bénévoles		11 000,00 €	900,00 €		Banques, centres de comptabilités, autres partenaires	2 000,00 €		
6257	réceptions (AG, Pique-nique, repas Noel)		1 000,00 €		Recherche financement en cours		11 650,00 €		
626	frais postaux, bancaires		2 000,00 €	300,00 €					
6262	télécom		540,00 €	50,00 €	75 Autres produits de gestion courante		3 350,00 €		
6282	cotisations associations (SP nat, SP FC)		1 000,00 €		756	Cotisations	1 350,00 €		
63 Impôts, taxes et versements assimilés			210,00 €		7585	Dons particuliers	2 000,00 €		
6333	participation formation professionnelle continue		210,00 €						
64 Charges de personnel			29 700,00 €		76 Produits financiers		500,00 €		
6411	salaires 1 E.T.P.		22 500,00 €	3 300,00 €					
6414	salaires Emploi Avenir CDD 1 an		- €	- €					
6451	Charges patronales 32 % du brut		7 200,00 €	800,00 €					
TOTAL DES CHARGES			81 400,00 €	22 579,00 €	TOTAL DES PRODUITS		81 400,00 €		
86 Emploi des contributions volontaires en nature			29 000,00 €		87 Contributions volontaires en nature		29 000,00 €		
861	mise à disposition de biens		- €		870	Bénévolat	29 000,00 €		
864	personnel Bénévole		29 000,00 €		875	Dons en nature	0,00 €		
TOTAL DES CHARGES			110 400,00 €		TOTAL DES PRODUITS		110 400,00 €		

Notre budget global pour l'année 2015 s'élève à 81 400 €. Il est sensiblement plus élevé que le réalisé de 2014.

Les financements déjà acquis pour 2015 sont les suivants :

❖ Conseil Général :

- Agriculture : 25 000€
- Jardins du Partage : 22 500 €
- InPACT : 400 €

❖ Chambre d'agriculture – pour 8000 € (convention triennale)

Les autres demandes sont en cours. Il est nécessaire d'envisager une recherche active et soutenue de nouveaux partenaires financiers pour arriver à l'équilibre car il reste une somme de 11 650 € non-acquise pour le moment. Des pistes nouvelles ont été évoquées et seront explorées en cours d'année (Agence régionale de Santé, fondations).